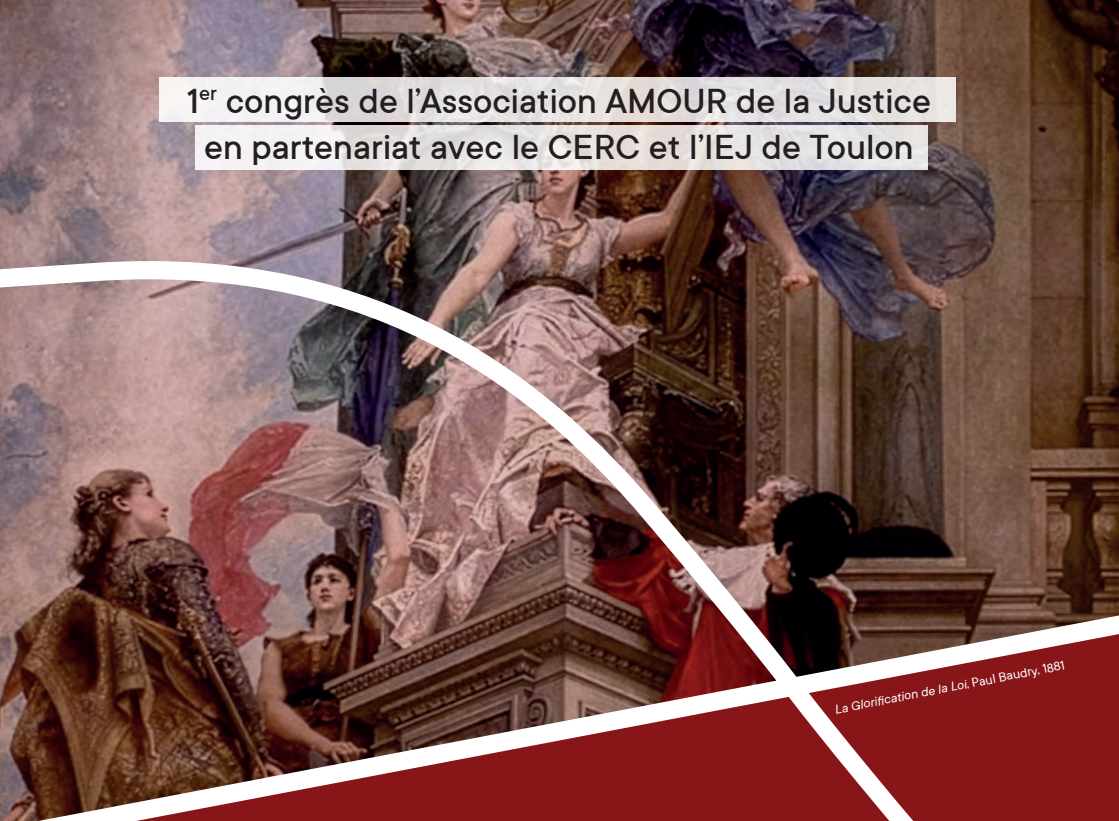


1^{er} congrès de l'Association AMOUR de la Justice
en partenariat avec le CERC et l'IEJ de Toulon



La Glorification de la Loi, Paul Baudry, 1881

COLLOQUE

Sous le haut marrainage de Magali Lafourcade, SG de la CNCDH

La justice : pilier de l'État de droit

🕒 Vendredi 9 et samedi 10 octobre 2026

📍 Amphi 500.1 et Amphi 300 • Faculté de droit

Contact
Delphine de SAINT-DENIS
Association AMOUR de la Justice
amourdelajustice.tresorier@gmail.com



COLLOQUE LA JUSTICE : PILIER DE L'ÉTAT DE DROIT

Vendredi 9 octobre 2026 - Amphi 500.1

17h15 Discours d'ouverture

- **Pascal Oudot**, doyen de la Faculté de droit
- **Sarah Farhi**, directrice du CERC
- **Cyril Martello**, directeur de l'IEJ
- **Stéphane Pellet**, président d'Idéal Citoyens
- **Laurent Sebag**, coprésident d'AMOUR de la Justice (chercheur associé au CERC)

17h45 Conférence introductive de la marraine invitée d'honneur: **Magali Lafourcade**, magistrate, secrétaire générale de la Commission Nationale Consultative des droits de l'homme, autrice de: « *La justice en procès - les populistes à l'assaut de l'État de droit* ».

18h45 Échange à double voix entre **Magali Lafourcade** et Me **Jérôme Karsenti**, avocat pénaliste spécialisé en protection des lanceurs d'alerte, membre d'AMOUR de la Justice, auteur de « *Corruptions – l'effondrement de l'État de droit* » sur « *Les périls pesant sur l'État de droit* », sous la modération de **Sylvie Torcol**, maître de conférences émérite et constitutionnaliste, membre du CERC et vice-présidente d'AMOUR de la Justice.

COLLOQUE LA JUSTICE : PILIER DE L'ÉTAT DE DROIT

Samedi 10 octobre 2026 - Amphi 300

9h00 Ouverture du colloque

Sarah Farhi, maître de conférences en droit privé et directrice du CERC

Jérôme Pauzat, magistrat, coprésident fondateur d'AMOUR de la Justice

Présentation du programme des interventions des enseignants-chercheurs du CERC et des membres d'AMOUR de la Justice

9h15 **Table ronde n° 1: La protection usuelle de l'État de droit par la Justice**

Laurent Drouvot, OPJ et docteur en droit public

« La justice, concept philosophique et institution au cœur du pacte républicain »

Grégory Marchesini, maître de conférences en droit public, CERC, avocat

« L'effectivité du droit d'accès à la justice administrative »

Marion Taupenas, avocate en droit public

« Le juge administratif, les libertés fondamentales et l'environnement : une protection effective de l'État de droit ? »

Natacha Lagadec, doctorante en droit public au CERC

« La protection de l'État de droit par le Conseil constitutionnel à travers son interprétation de l'article 11 de la Constitution »

11h00 **Table ronde n° 2: La justice attaquée: l'État de droit menacé**

Christ Moréno Sodjinou, doctorant en droit public, CERC

« Une approche historique de l'instrumentalisation de la justice dans les basculements autoritaires »

Romuald Di Noto, juge au tribunal judiciaire de Villefranche-sur-Saône

« Les angles d'attaque d'une justice fantasmée »

Gilles Riou, psychologue du travail expert judiciaire, Président d'Egidio

« La justice attaquée de l'intérieur »

Jérôme Leborne, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, CERC

« Le procès pénal menacé »

Dalila Fedal, juge au tribunal judiciaire de Toulon

« La séparation du siège et du parquet : une réforme nécessaire pour préserver l'État de droit ? »

13h00 Apéritif public dans le patio de la Faculté de droit

COLLOQUE LA JUSTICE : PILIER DE L'ÉTAT DE DROIT

Dans le contexte actuel d'avènement des populismes en Europe et à l'aube de campagnes présidentielles préoccupantes en France, l'État de droit est sans cesse menacé. Et plus particulièrement à travers lui, la justice, censée être l'un de ses piliers fondateurs. C'est une constante historique dans les moments de basculement ou de transition vers les régimes autoritaires : la justice est d'abord attaquée pour saper les fondements de la protection des citoyens contre l'arbitraire. Notre présent pourrait ne pas échapper à ce cycle de l'histoire.

Deux ouvrages essentiels sur le sujet ont marqué l'année 2026 : « La justice en procès – Les populistes à l'assaut de l'État de droit » et « Corruptions – l'effondrement de l'État de droit ». Leurs auteurs, seront à nos côtés pour les présenter en conférence d'ouverture et débattre dans son prolongement des « périls pesant sur notre État de droit » en ouverture de notre premier congrès associatif.

Puis, le lendemain matin, interagiront au sein de deux tables rondes, membres de l'association AMOUR de la Justice et du Centre d'études et de recherches sur les contentieux (CERC) durant un colloque commun qui rappellera d'abord combien la justice est censée être l'outil de protection de l'État de droit et ô combien à travers les attaques dont elle fait l'objet, c'est l'État de droit tout entier qui est menacé. Pas seulement un cri d'alerte à nos concitoyens et parmi eux, les juristes. Des pistes de réflexions à bâtir ensemble pour enrayer une possible fatalité politique.